L'ENVOL

BULLETIN D'INFORMATION
Automne 2017

30 ANS À VOTRE SERVICE

ASSOCIATION DES EMPLOYÉS RETRAITÉS DE LA VILLE DE LAVAL

Histoire de Laval-des-Rapides

À lire en pages 10 à 17

Fiers de notre passé et forts de notre expérience

Mot du président

Jean-Guy Lagacé

Chers collègues retraités,

Trente (30) ans c'est important et ça se fête. Le 19 octobre prochain, votre association organise une grande fête pour son anniversaire. Ce grand rassemblement aura lieu au Chalet du Ruisseau, à St-Benoit Mirabel. Quelques places sont encore disponibles faites vite.

Cette journée de festivités vous permettra de fraterniser avec vos anciens confrères et aussi de rencontrer nos partenaires. Des kiosques seront installés pour permettre à ces collaborateurs de vous faire connaitre leurs produits et services.

Le 19 juin dernier avait lieu notre tournoi de golf annuel. L'événement a été couronné d'un franc succès. Merci à Louis-Albert St-Pierre et Michel Sentenne pour leur travail. Plus de 128 golfeurs étaient présents. Nous tenons à remercier tous nos commanditaires pour cette activité. Merci à la Caisse d'économie des employés de la Ville de Laval, Les complexes Yves Légaré, JMA Diagnostics, Albi le géant, GPL assurances, La Cordée, La Place des Aînés, Voyages Traditours, Wilfrid pasta bar, Sami Fruits, Planette, Montoni Construction et Guimond Construction. Sans leur participation, notre tournoi n'aurait connu une telle réussite.

Un merci également aux bénévoles de cette journée; Chantal Grondin, Jacques Bouchard et Huguette Michaud.

En terminant, un nouveau partenaire s'associe à l'Association. En effet, Wilfrid Pasta Bar fait maintenant partie de notre grande famille. Nous vous informerons sur notre site des avantages que nous offrira ce très bon restaurant dont voici les coordonnées :

1974 Boul. Le Corbusier
Laval • Québec • H7S 2K1
Tél. : 450-973-9131
info@wilfridpastabar.com

P.-S. Nous vous demandons de nous informer de tout changement d'adresse le plus rapidement possible afin de garder contact. Ne pas oublier également d'en aviser le Régime des rentes de la Ville de Laval. Le formulaire est disponible sur notre site internet au : www.aervl.com et dans votre Envol.

Aux 4 vents

Bienvenue

Linda Beaupré, cadre
Joël Boisselier, cadre
Jacques Brunet, col bleu
Georges Chahine, cadre
Johanne Daoust, Alliance
Patrice Duchesne, policier
Normand Felton, cadre
Daniel Fortin, col bleu
Louis Galarneau, policier
Normand Goudreau, col bleu
Réal Haché, Alliance
Mohammed Hamdani, col bleu
Christiane Hémond, cadre
Michel Lamoureux, col bleu
Christian Longpré, col bleu
Diane Perrault, col blanc
Denis Scott, pompier
Michel Taillefer, pompier
Luc Viau, col blanc

Décès

Roland Boucher, pompier

PROGRAMME D'AIDE

Cher(e) ami(e) retraité(e), si tu crois souffrir d'un problème d'alcool, de jeux, de médicament, de drogue ou de dépendance affective et que cela affecte ta vie personnelle ou familiale,
une solution s'offre à toi. Informe-toi.

Alain Renaud (579) 630-1411

http://www.aervl.com

ACCUEIL L'ASSOCIATION LES ACTUALITÉS INFORMATIONS LIENS UTILES NOUS JOINDRE

L'ENVOL

Publié par l'Association des employés retraités de la Ville de Laval
Téléphone : (450) 661-3394
3235, boul. Saint-Martin Est, bur. 214, Laval, QC H7E 5G8
internet : http://www.aervl.com Courriel : aervl@videotron.ca

Cet automne
les 30 ans de l'AERVL

Organisé par votre association et la caisse d'économie, avec la participation de nos commanditaires.

Venez fêter les 30 ans de votre association, l'AERVL. L'Évènement se déroulera dans un site enchanteur. Cocktail et canapés de bienvenue, bar à salades, méchoui 3 viandes, pâtes, fromages, dessert, thé et café, vin et boisson disponibles sur place. Kiosque de nos commanditaires, allocution du président et projection vidéo des 30 ans animeront la journée. Plus de 5000 $ en prix présences et tirages de crédit voyage.

Cocktail : 11h00 Repas : 12h00
Informations supplémentaires sur
www.aervl.com
Jeudi 19 octobre 2017
Chalet du Ruisseau
12570, Fresnière
St-Benoit, Mirabel J7N 2R9
Tél : 450-258-3176

Dernière chance

Réserver tôt, les places sont limitées

Découpez ici

-Retraité(e) : 15,00 $ Nom_____ X _____ = _____$

-Conjoint(te) : 25,00 $ Nom_____ _____$

-Invité(e) : 40,00 $ Nom_____ X _____ = _____$

No de téléphone : _____ Courriel : _____

Libeller le chèque à l'ordre de : Association des employés retraités de la Ville de Laval

Faire parvenir le tout à : Association des employés retraités de la Ville de Laval
3235 boul. Saint-Martin Est, local 214
Laval, QC H7E 5G8

Chronique juridique

Me Christiane Ratelle

Me Christiane Ratelle, notaire, chapeaute le service d'assistance juridique des Complexes funéraires Yves Légaré. Elle vous propose des chroniques d'information juridique sur des sujets tels les testaments, les mandats, les préarrangements et les volontés funéraires.

La recherche de testament

Un de vos proches est décédé. Vous savez qu'il a fait un testament, mais vous ignorez où il se trouve. Qu'à cela ne tienne. Les registres des testaments de la Chambre des notaires et du Barreau du Québec vous permettent d'obtenir une réponse.

Ce qu'elle fait

Étape obligatoire dans le règlement de toute succession, la recherche de testament indique la date à laquelle le dernier testament a été fait, ainsi que le nom du notaire qui l'a reçu ou de l'avocat qui l'a rédigé. La démarche est aussi obligatoire même s'il n'y a pas de testament notarié ou fait par un avocat ou dans le cas où aucun testament n'est connu.

Les certificats de recherche permettent de confirmer que vous détenez le dernier testament et d'en apporter la preuve aux tiers (par exemple, les banques auprès desquelles le défunt détenait ses comptes bancaires et ses placements).

Il est aussi possible que ces certificats indiquent qu'il n'y a pas de testament notarié ou fait par un avocat, auquel cas vous devrez établir via un document, généralement notarié, qui sont les héritiers et qui est le liquidateur ou, dans le cas d'un testament fait sous une autre forme, entreprendre les démarches visant à le faire reconnaître.

Ce qu'elle ne fait pas

Les certificats de recherche testamentaire ne reproduisent pas le testament. Pour en obtenir une copie, il faut contacter le notaire ou l'avocat qui l'a rédigé, moyennant certains frais. Sachez cependant que seules certaines personnes peuvent obtenir une copie du testament.

Comment faire ?

Les recherches de testament se font à deux guichets distincts : le Registre des testaments du Barreau du Québec et le Registre des dispositions testamentaires et des mandats de la Chambre des notaires du Québec. La recherche peut être faite par le grand public ou encore par votre notaire.

Christiane Ratelle, notaire
Complexes funéraires Yves Légaré
(514) 595-1500 / yveslegare.com

Yves Légaré
Complexes funéraires
Avec vous

Découpez ici

ASSOCIATION DES EMPLOYÉS RETRAITÉS DE LA VILLE DE LAVAL
AVIS DE CHANGEMENT D'ADRESSE

Nom : _____ No. d'employé : _____

NOUVELLE ADRESSE :
Adresse : _____ Tél. : (_____) _____ - _____
_____

ADRESSE COURRIEL : _____ Date : _____

Signature : _____

FAIRE PARVENIR À :
L'Association des employés retraités de Ville de Laval
3235, Saint-Martin Est, bureau 214
Laval (Québec) H7E 5G8
Courriel : aervl@videotron.ca

De plus, vous devez faire parvenir vos changements
au comité de retraite :
Comité de retraite du régime de retraite des employés de la Ville de Laval
3310 des Châteaux,
Laval, Québec H7V 0B8

Le bonheur des uns, par la solidarité des autres

Coopérative de soutien à domicile de Laval

UNE NOUVELLE IMAGE POUR NOTRE COOPÉRATIVE QUI SE DÉMARQUE

Un vent de changement vient tout juste de souffler sur la Coopérative de soutien à domicile de Laval ! Afin de projeter une image plus dynamique et moderne, nous avons revisité notre identité visuelle grâce à un nouveau logo. Le choix d'un jaune chaleureux et d'un bleu invitant s'harmonise désormais aux valeurs de notre coopérative.

Nous sommes aussi très fiers de lancer notre nouveau site Web optimisé, de façon à faciliter votre navigation et vos dépôts de demandes de services d'aide à domicile.

Notre coopérative fait partie du Réseau de coopération des EÉSAD, comprenant 100 entreprises d'économie sociale en aide à domicile (EÉSAD), réparties sur l'ensemble du territoire québécois. Notre coopérative est l'entreprise d'économie sociale en aide à domicile pour les Lavallois. Nous nous sommes préparés avec attention, ces dernières années, afin d'être prêts à accueillir de nombreux nouveaux clients qui souhaitent recevoir des services d'aide à domicile de qualité. Notre équipe vous garantit des services de qualité, stables, fiables et professionnels.

OFFREZ-VOUS LA CHANCE D'ESSAYER NOS SERVICES... VOUS LE MÉRITEZ!

Que ce soit pour votre entretien ménager léger (le nettoyage, l'époussetage, la préparation de repas, la lessive, le repassage, etc.) ou votre grand ménage (le lavage de fenêtres, de murs, des placards, etc.); nous sommes là pour vous.

Soyez assurés que nous serons à l'écoute de vos besoins et nous prendrons soin d'y répondre avec attention.

NE VOUS PRIVEZ PAS D'UNE AIDE FINANCIÈRE SI PRÉCIEUSE

Le Programme d'exonération financière pour les services d'aide domestique (PEFSAD) est un avantage exclusif aux entreprises d'économie sociale en aide à domicile. Cette aide est accessible à tous les résidents de 18 ans et plus. Grâce au PEFSAD, vous ne payez que la différence entre le tarif exigé par l'entreprise et le montant d'aide accordé par la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ).

- **Si vous avez moins de 65 ans :** recevez 4 $ de subvention pour chaque heure de service.
- **Si vous avez 65 ans et plus :** recevez entre 4 $ et 14 $ de subvention.
- **Si vous avez moins de 65 ans et êtes référés par un CISSS :** recevez entre 4 $ et 14 $ de subvention pour chaque heure de service.

Le montant accordé à titre d'aide financière dépendra de votre âge, de votre situation familiale, de votre revenu familial et de votre état de santé. **Si vous avez plus de 70 ans**, le crédit d'impôt pour le maintien à domicile des ainés peut s'appliquer selon le lieu où vous habitez et selon votre situation familiale. Cette aide financière est équivalente à 35 % des dépenses payées pour des services admissibles de maintien à domicile.

Vous souhaitez rester encore longtemps dans le confort de votre domicile?

N'attendez plus et remplissez une demande de service d'aide à domicile sur notre site Web : www.cooplaval.com et rejoignez nos 5 000 membres satisfaits!

312A, boul. Cartier Ouest, Laval (Québec) H7N 2J2 • 450 972-1313 • **www.cooplaval.com**

Nouvelles du Fonds

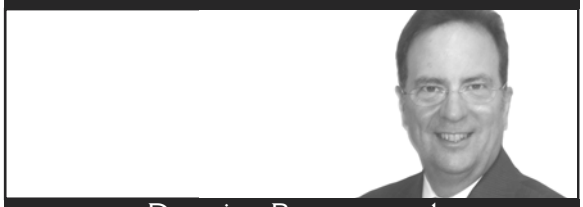

Denis Bertrand

Toujours debout

J'avais prévu d'intituler cette chronique « Aux armes citoyens » cependant au moment de sa rédaction les présidents américains et nord-coréens jouaient aux durs de cour d'école et mon ton belliqueux ne me semblait plus approprié. L'esprit demeure le même à savoir la défense de nos droits par tous les moyens légaux (les armes en question) et c'est suite à la suggestion d'un lecteur que j'ai l'intention de faire un rappel des procédures entamées contre la loi 15 qui nous a privé de l'indexation. Je vais décrire ces procédures en distinguant celles entreprises par les syndicats représentant les participants actifs aux différents régimes de retraite et les deux seules que j'ai retracées concernant les associations de retraités. Mes sources sont les différentes requêtes déposées ainsi que les analyses qu'en a faites la firme Aon Hewitt.

La première procédure qui a été entendue concernait les associations d'employés de la Ville de Sherbrooke. Je vous épargne les technicalités, mais ceux-ci visaient à ce que la date pour définir le taux de capitalisation soit le 31 décembre 2014 au lieu du 31 décembre 2013, ce qui les aurait avantagés en réduisant la valeur des concessions à faire dans le cadre de la restructuration. L'arbitre ne leur a pas donné raison et la cause n'a pas été portée devant une autre instance.

La Fraternité des policiers et policières de Montréal a aussi entrepris deux recours pour défendre leurs droits. Un premier dans lequel elle soutient que son régime de retraite n'est pas assujetti à la loi 15 et un second ou elle dispute la constitutionnalité de celle-ci. L'arbitre de grief conclut qu'il n'a pas la capacité de trancher ces questions, mais convient de suspendre l'arbitrage requis par la loi 15 jusqu'à ce que la Cour Supérieur se penche sur ces sujets.

Parallèlement à cet arbitrage, quatre syndicats de la Ville de Montréal ont aussi demandé de suspendre l'arbitrage requis par la loi 15 pour déterminer les conditions de la restructuration de leur régime de retraite en raison de l'inconstitutionnalité alléguée de la loi. Par un de ces curieux revirements de situation dont le monde juridique a le secret, l'arbitre chargé de ce dossier a rendu une décision contraire et n'a pas suspendu l'arbitrage.

Le 4 janvier dernier, la juge Chantal Lamarre rendait sa décision relativement aux contestations des décisions précédentes et en arrivait à la conclusion que l'arbitrage requis en vertu de la loi 15 ne pouvait pas être suspendu et donc que la Ville de Montréal gagnait sur toute la ligne et pouvait forcer ces syndicats à restructurer leur régime de retraite.

Reste la question de la constitutionnalité de la loi 15, celle-ci continue donc d'être débattue devant la Cour Supérieur. Un jugement ne sera pas rendu avant de longs mois, plus probablement des années. En effet pas moins de 65 avocats ont participé à la conférence de gestion tenue en février relativement à cette requête. Ces derniers représentants de nombreuses parties ceci laisse présager des témoignages, des dépôts de pièces, des interrogatoires et des contre-interrogatoires ainsi que des plaidoiries d'une ampleur extraordinaire. On apprenait aussi que l'avocat de la Procureure générale ne pourrait pas être disponible à l'automne 2017, donc que le tout ne débuterait pas avant 2018. Ajouter à cela la possibilité de porter le verdict quel qu'il soit en Cour d'Appel puis à la Cour Suprême, préparons-nous donc pour un long combat.

Maintenant qu'en est-il des procédures entreprises pas les associations de retraité. La plus importante est celle des retraités de la Ville de Québec, des retraités des secteurs publics et parapublics (AQRP) et des retraités de l'entretien et du transport de Montréal. Compte tenu de sa nature, elle s'est retrouvée englobée dans le combat global mentionné précédemment.

Quant à la requête déposée en Cour Supérieure par notre association le 7 mars dernier, elle suit son cours et notre association vous en informera avec diligence j'en suis sûr.

Gardons le contact

Je profite de l'occasion pour vous rappeler à nouveau que mon adresse de courriel est : denisbertrand02 @bell.net, n'hésitez pas à communiquer avec moi pour toute question relative à la retraite, pour me transmettre toutes informations pertinentes pour nous aider à défendre nos droits ou pour des idées de sujet de chronique, j'attends de vos nouvelles!

État de santé du Régime de retraite des employés de la ville de Laval

Cette section a pour but de fournir aux participants une approximation de la situation financière de leur régime de retraite la plus précise et la plus récente possible à partir des informations disponibles publiquement à ce sujet. Bien que la scission de notre régime de retraite en six entités distinctes rendra pratiquement impossible l'évaluation complète de la situation des régimes, car l'information ne sera plus compilée globalement, la publication récente des états financiers 2016 me permet de vous fournir encore une évaluation valable de la situation globale de notre régime de retraite.

Les six premiers mois de l'année ont encore apporté un rendement supérieur à l'hypothèse actuarielle que notre régime de retraite utilise pour évaluer le coût de ses engagements. Rappelons que celle-ci est la cible que notre régime de retraite doit minimalement atteindre pour améliorer sa santé financière. Compte tenu du rendement du portefeuille équilibré conçu par la firme Aon Hewitt et dont les résultats sont publiés mensuellement, j'estime que notre rendement

net pour les six premiers mois de 2017 se situe aux alentours de 3,9 %. Puisque l'hypothèse de rendement requis maximal permis par Retraite Québec et utilisé par notre actuaire est de 6 % par année, soit 3 % par trimestre, cela signifie que la gestion de l'actif a généré un surplus réduisant d'autant le déficit actuariel.

La publication des états financiers de 2016 m'a permis de corriger le niveau de capitalisation au 31 décembre 2016. Celui-ci n'est plus de 85 %, mais bien de 87,7 %. Les bons rendements des deux premiers trimestres de l'année 2017, ainsi que le versement par la Ville de Laval d'une somme de 10 millions, tel qu'attesté par la résolution CE-20170501-1337, porte le degré de capitalisation à 89,5 %. Compte tenu de l'évolution des marchés financiers depuis le 1er juillet, il est permis de penser que 2017 pourrait être est la sixième année consécutive ou le rendement réalisé s'avérera supérieure à celui requis par l'hypothèse actuarielle.

On doit de plus noter que si l'on intègre dans ces calculs l'effort imposé aux participants actifs, soit une réduction de la valeur des engagements de 54 millions, le degré de capitalisation se situerait à 93,3 %. Il est très important de remarquer que cette somme qui faisait le sujet de ma chronique de l'automne dernier était initialement de 51 millions. Le butin de l'employeur s'est donc accru de 6 %, joli profit pour celui-ci.

Une dernière remarque, certains représentants de l'employeur ont mis en doute la justesse des informations contenues dans cette chronique. Je les invite à communiquer avec moi à l'adresse indiquée dans la section précédente pour échanger sur toutes informations qui leur apparait discutable.

Aux membres de l'AERVL

GPL assurance vous offre un programme d'assurance automobile et habitation, comprenant gratuitement le programme d'assistance ALADIN.

Voici quelques inclusions de ce programme :

- L'assistance juridique par téléphone (pour vos questions d'ordre légal)
- L'assistance téléphonique pour le support émotif (lorsque vous traversez une période difficile)
- L'assistance à domicile (soins infirmiers, aide ménagère, répit aux proches aidants)
- Le référencement de fournisseurs fiables, en plus de rabais avantageux

De plus, bénéficiez d'avantages additionnels si vous assurez votre habitation ET votre automobile

- L'assistance routière et l'assistance conseils automobiles
- La planification de voyage

Appelez-nous pour une soumission sans obligation en mentionnant que vous faites partie de l'AERVL dès aujourd'hui au 450-978-4446.

GPL
RISQUE ET ASSURANCE

Voyages traditours
circuits et croisières

Jordanie & Israël

voyage à travers le temps

Laissez-vous surprendre par l'une des plus anciennes régions du monde, le Moyen-Orient, et parcourez ces pays qui ont vu naître les principales cultures établies un peu partout sur la planète.

Terre de couleurs

La Jordanie est un pays riche en contrastes et d'une beauté époustouflante. Coincée entre deux mers, l'une Rouge et l'autre Morte, elle agit comme une charnière entre le monde méditerranéen et l'Orient, où se succédèrent de nombreuses civilisations. Terre de couleurs par excellence, la Jordanie offre aux visiteurs des sites inoubliables. Vous pouvez y découvrir, entre autres, les splendeurs de la capitale jordanienne, Amman, et le mont Nébo, sur la Route des Rois.

Les vestiges historiques parmi les plus importants au monde en émerveillent plus d'un, tels que la ville romaine de Jerash et bien sûr, la merveilleuse Pétra, cité creusée dans la roche par les Nabatéens.

Un coup de cœur pour tous les voyageurs : Pétra

Pétra est l'un des plus beaux sites archéologiques du Moyen-Orient, encore habité par les Bédouins. Ses longs canyons, falaises et belvédères, ses grès colorés et ses vastes tombeaux nabatéens, creusés et sculptés dans la roche, en font un lieu magique et incontournable. Souvent décrite comme la huitième merveille du monde, Pétra est sans conteste le plus précieux fleuron de la Jordanie. La beauté naturelle de ce site et son architecture étonnante frappent tous ceux qui pénètrent dans la vallée de Pétra.

Israël : une grande diversité

Israël regroupe des spécificités géographiques variées allant du désert du Néguev au sud jusqu'aux pentes et monts de Galilée et du Golan tout au nord. À l'est des collines centrales de Samarie coule le Jourdain qui part du lac de Tibériade au nord pour se jeter plus au sud dans la mer Morte, située au sud-est de Jérusalem. Que ce soit pour découvrir les villes de Jéricho, Bethléem, Tel-Aviv ou Jérusalem, naviguer sur la mer de Galilée, explorer le site archéologique de Qumrân ou flotter sur la mer Morte… Israël invite à un voyage dans l'espace et dans le temps.

L'incontournable Jérusalem

Située sur les monts de Judée dans la partie sud d'Israël, Jérusalem est une ville remarquable, historique et spirituelle. Dix-huit fois occupée par une puissance étrangère, Jérusalem est un petit trésor protégé par les collines arides de Judée. Jérusalem tient une place prépondérante dans les religions juive, chrétienne et musulmane, et dans le sentiment national palestinien et israélien. Cette ville est considérée comme « trois fois sainte » et contient certains des lieux les plus sacrés pour plusieurs religions comme le Kotel (Mur occidental ou Mur des Lamentations), les vestiges du Temple, l'église du Saint-Sépulcre, la mosquée Al-Aqsa et le Dôme du Rocher.

Se laisser flotter sur la mer Morte un souvenir mémorable

Cette grande étendue bénéficie d'un héritage historique et culturel qui lui est propre. Aujourd'hui, sa côte, partiellement habitée, est très paisible. La mer Morte est surplombée par des montagnes à l'est et les collines onduleuses de Jérusalem à l'ouest, ce qui lui confère une beauté presque irréelle. Elle est célèbre à double titre : c'est le point le plus bas du globe terrestre et elle détient, derrière le lac Rose du Sénégal, le record de salinité. Cette très forte teneur en sel rend toute forme de vie impossible, d'où son nom de « mer Morte ». Cette richesse en sels minéraux confère son eau et ses boues des vertus reconnues depuis la Haute Antiquité ; Cléopâtre, dit-on, pratiquait déjà des bains de boue de la mer Morte pour conserver l'éclat de son teint ! La densité de cette mer est telle qu'on peut y flotter sans problème…

Découvrez la Jordanie & Israël lors de notre voyage organisé de 15 jours : deux pays tout en contrastes et en différences qui se dévoilent dans ce séjour inoubliable au cœur du Moyen-Orient.

Voyages Traditours est aujourd'hui la spécialiste des voyages de groupes francophones en circuit terrestre et en croisière accompagnée. Elle conçoit des itinéraires uniques au cœur des traditions dans plus de 60 pays à travers le monde. | www.traditours.com

DE L'ÉNERGIE À REVENDRE !

Place des aînés

Centre socioculturel
et sportif pour les 50 +

435, boulevard Curé-Labelle (Sud), Laval (Québec) H7V 2S8

450 978-5555

On vous attend !

Pour plus de renseignement sur nos cours, visitez notre site web placedesaines.org

Session automne du 11 septembre au 15 décembre 2017
Inscription à partir du 28 août

Place des aînés offre aux membres de l'AERVL **un rabais de 15 $** pour l'adhésion d'un nouveau membre à PDA.
Présentation de la carte de membre de l'AERVL obligatoire.

Ce rabais n'est pas transférable.

Activités physiques : De l'aérobie à l'entraînement à la marche en passant par le vélo spinning…

Activités spécifiques : De santé du dos à exercices assis/debout en passant par diabétique en action…

Arts et culture : De l'aquarelle à la photographie en passant par les cours de langues…

Danse et musique : De la guitare à la zumba en passant par tous les styles de danses (folklorique, en ligne, jazz, sociale, country)

Informatiques : Tablette et téléphone intelligent

Jeux : Ligue d'improvisation, bridge, billard, ligue de pickleball…

Zen : De la méditation à la réflexologie en passant par le yoga…

De plus, nous vous offrons :
Sorties culturelles, sorties plein air, conférences, voyages.
De tout pour tous au même endroit!

NOUVEAU, cours les lundis soir

- Bridge
- Danse sociale
- Espagnol pour le voyage
- Le français, oral et écrit, je le perfectionne
- Méthode Vittoz
- Sculpture
- Tai-Chi

Pour information, communiquez avec le Service à la clientèle
450 979-5555 poste 15

Histoire d'ici

Claude Lavoie

Histoire de Laval-des-Rapides

Introduction

Situé au centre-sud de l'île Jésus, le district de Laval-des-Rapides est encadré au nord et à l'ouest par le quartier Chomedey, à l'est, par Pont-Viau et au sud par la rivière des Prairies. Cette ancienne municipalité fut baptisée de ce nom à cause des fougueux rapides qui existaient jadis, à cet endroit, dans la rivière des Prairies.

Appréciant la force motrice de ces rapides, le Séminaire de Québec s'était réservé le Domaine du Gros-Sault sur lequel il érigea, en 1722, un moulin à grains. Ce dernier fut remplacé en 1807 par le moulin du Crochet.

Le territoire de Laval-des-Rapides fit partie de la paroisse Saint-Vincent-de-Paul jusqu'en 1774, puis de Saint-Martin jusqu'au moment de sa fondation, en 1912.

Laval-des-Rapides, c'est aussi l'histoire de plusieurs grandes institutions : Mont-de-Lasalle, Institut Bon Pasteur, Institut de Microbiologie, Centre Jeunesse de Laval.

Avec l'aide des procès-verbaux de cette ancienne municipalité et de divers documents, je vous présente quelques faits historiques de ce lieu de l'île Jésus.

Laval-des-Rapides, avant 1912

C'est vraisemblablement vers 1750 que le Séminaire de Québec concéda la vingtaine de censives comprises entre Pont-Viau et l'Abord-à-Plouffe. Elles débutaient à la rivière des Prairies pour se terminer, grosso modo, au boulevard Saint-Martin. La construction du moulin du Crochet accorda une grande importance à cet endroit puisqu'il servait aussi de manoir seigneurial. Le Domaine du Gros-Sault fut agrandi en 1789 et en 1830 pour occuper une superficie de 310 arpents permettant d'ajouter un moulin à carder et un moulin à bois. L'endroit était alors fréquenté par plusieurs personnes. On a baptisé la rue du Crochet pour commémorer l'endroit où se trouvait ce célèbre moulin.

Pendant longtemps, seulement deux routes existaient sur ce territoire. D'abord le chemin du Roy (boul. des Prairies) s'étalait sur 2.5 milles entre Pont-Viau et l'Abord-à-Plouffe. Entre 1806 et 1880, il fut régulièrement emprunté par des cageux allant retrouver en amont de l'île de la Visitation, leurs grands radeaux qu'ils avaient laissés à l'Abord-à-Plouffe. À cet endroit, des travailleurs spécialisés les défaisaient pour les reconstruire en plus petites unités pour faciliter leur passage dans les dangereux rapides. Une fois cet obstacle franchi, ces travailleurs reconstituaient les grands radeaux qui repartaient vers Québec avec les cageux. Jusqu'en 1912, le Chemin du Roy, entre le pont Viau et la Montée-du-Moulin, appartenait à la Compagnie des chemins de péage de l'île Jésus qui exigeait un tarif pour y circuler. La deuxième route, la Montée du moulin, permettait de rejoindre le village de Saint-Martin ou de Sainte-Rose en empruntant diverses montées (Trait-Carré, Montée Gagnon, Montée du Moulin, Montée Meilleur, Montée des Onze arpents, rang de l'Équerre). Cette deuxième route permettait aux colons du centre de l'île Jésus d'aller faire moudre leurs grains, scier leur bois et carder la laine aux moulins seigneuriaux.

Le ruisseau le Marigot (écrit parfois Marigo) traversait ce territoire en partant des environs de la rue Clermont pour aller se jeter dans la rivière des Prairies, à Pont-Viau. Le boulevard Cartier a remplacé ce cours d'eau.

En 1876, la persévérance du Curé Antoine Labelle fut récompensée par l'ouverture du premier tronçon du chemin de fer entre Montréal et Saint-Jérôme. La voie ferrée traversait la rivière des Prairies grâce à un pont de bois reliant l'île Perry et l'île Jésus. La présence de ce chemin de fer favorisa grandement le développement du nord de l'île de Montréal. En 1892, une ligne de tramway électrique accéléra la création de plusieurs municipalités : Ville de Saint-Laurent (1893), Saint-Léonard-de-Port-Maurice (1896), Back River qui devint Ahuntsic (1897), Bordeaux (1898) et d'autres. En 1891, le gouvernement provincial achète deux terres pour ériger un établissement pénitenciaire. Les travaux de construction de la prison de Bordeaux débutent en 1908 pour se terminer en 1912.

Ainsi, plusieurs familles s'installent près de la gare de Bordeaux.

Un hôtel accueille les gens venus respirer l'air sain de la campagne tout en jouissant du spectacle offert par les cageux. Vivre à Montréal, à cette époque, ce n'était pas tellement drôle. Les rues non pavées se transformaient rapidement en bourbier lorsqu'il pleuvait. Des cadavres d'animaux pourrissaient un peu partout et les tas d'ordures nourrissaient les porcs que plusieurs élevaient en dépit des règlements. Les ordures, ramassées rarement en hiver, formaient au dégel des congères malodorantes et des lieux infesté par la vermine et les moustiques. On comprend pourquoi Montréal connut des épidémies dévastatrices à la fin des années 1800.

Le train du Curé Labelle permettait donc à plusieurs hommes d'affaires montréalais de vivre « à la campagne » tout en se rendant quotidiennement au travail. On devine qu'une fois rendues à Bordeaux, plusieurs personnes traversèrent à pied le pont du chemin de fer pour explorer cette partie de l'île Jésus. La gare de Bordeaux se situait à l'intersection du boulevard Gouin. Au nord du pont, sur l'île Jésus se trouvait un simple abri pour le bénéfice des voyageurs prenant le train de banlieue en provenance de Sainte-Thérèse en direction de Montréal. En sens contraire, les voyageurs descendaient sur un quai non abrité.

Quelques Montréalais fortunés achètent des lots en bordure de la rivière des Prairies et construisent leur résidence secondaire.

En 1887, la compagnie du chemin de fer remplace le pont de bois par une structure métallique. La traversée du pont devenue plus facile

et sécuritaire amène davantage de villégiateurs sur l'île Jésus. Peu à peu se forme à l'ouest de la voie ferrée, une petite agglomération connue sous le nom de Parc Laval. La carte de Jos Meunier de 1911 indique clairement l'existence de cet endroit.

En 1895, les Sœurs-du-Bon-Pasteur achètent le Moulin du Crochet. Cette congrégation venait de prendre charge de la nouvelle prison pour femmes bâtie sur la rue Fullum, à Montréal. À cette période, l'incarcération des jeunes personnes avec des adultes n'était plus souhaitable. Les Sœurs-du-Bon-Pasteur cherchaient un endroit pour loger les orphelines et les délinquantes. On rebaptisa Maison de Lorette le moulin du Crochet devenu une école industrielle.

Le moulin du Crochet vu de Montréal

Vers 1915, la congrégation fit construire un peu plus loin, le Monastère du Bon-Pasteur dont la troisième aile fut baptisée Sainte-Domitilde pour honorer la Soeur Supérieure Générale. Cet endroit abrita jusqu'à 500 jeunes filles venues d'un peu partout au Québec. En 1929, les Sœurs-du-Bon-Pasteur vendent l'ancien moulin du Crochet à Montreal Island Power, constructeur du barrage hydroélectrique sur la rivière des Prairies. La montée prochaine du niveau de l'eau de la rivière obligeait sa démolition (Voir Envol, printemps 2017).

La maison de Lorette

En 1930, la clientèle de l'école de réforme de la rue Sherbrooke à Montréal est transférée dans un nouveau bâtiment baptisé Notre-Dame-de-Laval.

Progressivement, deux visions du développement territorial de l'endroit s'affrontent. Les fermiers souhaitent poursuivre la vocation agricole alors que les villégiateurs songent à créer une ville moderne.

Parmi ceux-ci se trouve Napoléon Rochon, un riche courtier en assurance. À chaque dimanche, après la messe célébrée à la chapelle du Bon Pasteur, il rassemble ses amis sur la galerie de sa propriété pour discuter de la création d'une cité possédant des chemins macadamisés, un système d'aqueduc, de l'éclairage et des égouts. Les fermiers, craignant une augmentation importante des taxes et la dépossession de leur milieu de vie, font valoir en vain leur opposition au Conseil de ville de la paroisse de Saint-Martin. On est sous le règne du gouvernement libéral de Lomer Gouin qui a laissé son nom au boulevard qui longe la rive nord de l'île de Montréal.

1912 Naissance de Laval-des-Rapides

Le 5 décembre 1911, la Gazette officielle du Québec publie un avis sur la constitution d'une autre corporation municipale sur l'île Jésus. Ainsi, le 3 avril 1912, Laval des Rapides devient officiellement une municipalité. Le conseil de la ville de Laval-des-Rapides se réunit pour la première fois, le 22 mai 1912, à la salle Bédard située à l'intersection du chemin du Roy (des Prairies) et de la rue Napoléon (Laval). On assermente alors le premier maire, François Souillart, et les autres membres du conseil municipal : Joseph Gauthier, Louis Beausoleil, Vildelien Desrocher, Louis Senez, Georges Gascon, Ovide Deguire et Napoléon Charron.

La même journée, le Conseil engage le premier employé municipal, Joseph Guilbault, pour réparer les chemins, les trottoirs et les ponts. Joseph Guilbault travaille à raison de 3.25 $ par jour avec un cheval et une voiture. Le Conseil forme les comités suivants : hygiène, construction, voirie, police, finances et archives. Le 26 juin 1912, on engage Joseph Desloges comme chef de police et on lui demande d'agir comme « homme à tout faire »: livrer les permis d'affaires, collecter la taxe d'affaires et celle des colporteurs d'huile à lampe, conduire les aliénés aux hospices, engager des ouvriers, surveiller les travaux de voirie, etc… L'année suivante, il est remplacé par Albéric Desrochers. Dès leur entrée en fonction ces premiers élus s'activent ardemment à la réalisation des promesses formulées lors de l'élection municipale.

Le 3 octobre 1912, on ouvre l'avenue Roi-de-Rome à partir de l'avenue d'Argenteuil jusqu'au ruisseau dit « Le Marigo ». La macadamisation du chemin du Roy nécessite de l'équipement : un concasseur, un locomobile, un élévateur et sa trémie, une machine à chemin, une charrue, un rouleau à vapeur et un arrosoir de 360 gallons. La mise en place du réseau d'aqueduc nécessite l'achat d'un terrain appartenant à l'échevin Louis Beausoleil. On confie à la firme Wallace Bell le creusage d'un puits artésien à lequel seront relié les tuyaux de l'aqueduc. À la grande surprise de tous, à l'assemblée de mai 1913, le maire François Souillart annonce :

« que ce puits doit être abandonné malgré qu'il fournisse une eau abondante. Il s'agit d'une eau minérale impropre à la consommation quotidienne des citoyens. Il ajoute que les rapports de différentes sommités scientifiques déclarent (prima facie) que cette eau minérale est d'une richesse incontestable et que malgré la perte sèche que la ville s'impose par ce fait, elle n'est pas de nature à exprimer aucune crainte mais bien au contraire une grande satisfaction. Un jour viendra où cette municipalité sera heureuse de cette production d'eau minérale. »

On creuse alors un nouveau puits, plus au nord, pour alimenter le réseau d'aqueduc.

L'histoire de Laval Spring Mineral Water

Cette déclaration inattendue du maire indique qu'on croyait avoir découvert une source de revenu importante. À cette époque, quelques stations thermales existaient au Québec. On utilisait aussi l'eau pétillante dans la fabrication des liqueurs douces et l'eau minérale était embouteillée et vendue au public telle la St-Justin qui existe encore aujourd'hui. La popularité des eaux minérales déclina lorsque les manufacturiers de boissons gazeuses abandonnèrent ces sources pour l'eau de l'aqueduc municipal. Certains lecteurs se souviendront des liqueurs douces de Charles Gurd, Joseph Christin, Robert Allan et Canada Dry.

Croyant faire fortune, un groupe d'homme d'affaires créent la Laval Spring Mineral Water dans laquelle le maire et quelques conseillers s'impliquent. Cette situation devient rapidement litigieuse car à l'élection suivante (mai 1916), aucun élu du premier Conseil de ville ne se porte candidat. Un tout nouveau groupe prend le pouvoir. Le litige subsistera pendant plusieurs d'années au cours desquelles Laval Spring Mineral Water fait l'objet de poursuites judiciaires par la municipalité. En 1923, la firme Massicote et Coté sollicite l'autorisation d'utiliser le rez-de-chaussée du cottage de François Souillard aux fins d'y faire l'embouteillage de l'eau minérale et faire l'installation d'un petit engin. En 1925, François Souillart rachète le terrain (cadastre 255) situé entre les rues Legrand et Laval. En juillet 1929, Laval Spring Mineral Water demande un permis pour ouvrir un sanatorium. En 1930, messieurs Mathieu et Mantha font analyser l'eau minérale pour en faire l'exploitation et ériger un sanatorium. On espérait probablement faire comme à Saint-Léon-le-Grand, au nord de Louiseville. En 1911, suite à la découverte d'une source d'eau minérale à cet endroit, on avait construit un hôtel où les gens

venaient se faire soigner en buvant de la Saint-Léon (https://histoireduquebec.wordpress.com/2011/11/26/eau-minerale-naturelle-saint-leon-co/)

Mais la Cour supérieure du district de Montréal, dans le jugement no 11 de 1930, confie à Hermas Perras la liquidation de Laval Spring Mineral Water; soit quatorze lots du cadastre 255 de Saint-Martin avec toutes les bâtisses et améliorations effectuées. Quelques années plus tard, un Montréalais achète au coût de 50 $, une imposante statue qui trônait sur la maison.

Commission scolaire Laval-des-Rapides

Le 10 mai 1850 fut créée la Commission scolaire du Bas-de-la-Côte-du-Bord-de-l'eau pour instruire les enfants des familles vivant le long de la rivière des Prairies. Le 1 juillet 1913, la Commission scolaire de Laval-des-Rapides remplace la précédente. Puis, le 23 mars 1926, elle devient la Commission scolaire de la Ville de Laval-des-Rapides. Le 10 juillet 1971, elle fusionne avec la Commission scolaire de Pont-Viau pour se joindre à la Commission scolaire de Chomedey l'année suivante. L'enseignement semble d'excellente qualité puisque le rapport gouvernemental sur les écoles primaires de 1939 cite plusieurs élèves méritants de Laval-des-Rapides dont Henri Proulx, Adélard Hébert, Gérard Martel, Alphonse Martel et d'autres.

Le Mont-de-Lasalle

En 1913, la congrégation des Frères-des-Écoles-Chrétiennes achète la ferme Nelson au coût de 47 000$ pour y construire le Mont-de-Lasalle. Les architectes Viau et Venne préparent les plans de la construction laquelle fut confiée à la firme Boileau et Cie. Les travaux débutent en 1914 pour se terminer en 1917. Ce fut l'un des premiers édifices construit en béton armé au Canada. En 1927, le domaine s'agrandit de la ferme Deguire et, en 1935, de la propriété Goyer.

Le 20 mars 1914, Albéric Desrochers démissionne comme chef de police. Il est remplacé par l'échevin Louis Senez qui occupe également le poste de secrétaire; une autre source de conflit. L'attention du Conseil se porte sur le paiement des différents travaux. Il faut emprunter de l'argent mais pour ce faire, il faut modifier la Charte municipale. En attendant, on paie les créanciers en leur remettant des reconnaissances de dettes. En décembre 1914, les changements à la Charte redéfinissent ce qu'on entend par une terre en culture et les taxes sur icelle tout en facilitant l'adoption des règlements d'emprunts permettant de financer les travaux municipaux par l'émission des débentures, de bons ou de billets.

Des renardières !

On voit apparaître dans le paysage des fermes d'élevage de renards car quelques cultivateurs souhaitent profiter du lucratif marché de cette fourrure. Ce commerce, débuté en 1895 à l'île du Prince Edward, connut un essor considérable. Le prix d'un foulard confectionné à partir d'une peau de renard variait entre 350 et 1000 dollars au début des années 1900. Mais cet élevage génère des plaintes de voisinage à cause de la forte odeur dégagée par cette industrie. Il faut se souvenir que les Montréalais venus s'installer à la campagne, fuyaient la puanteur de Montréal. Les nombreuses plaintes obligent le Conseil à voter des règlements limitant le nombre de ferme. Vers 1925, la mode délaisse la fourrure de renard et les fermes deviennent moins rentables. D'autre part, l'inondation des lots situés près de la rivière suite à la construction de la Centrale électrique Rivière-des-Prairies fit disparaître quelque unes de ces fermes.

Fondation de la paroisse Bon-Pasteur

Vers 1911, les Soeurs du Bon-Pasteur demandent à l'Archevêque de Montréal, Mgr Paul Bruchési, que les Eudistes deviennent leurs aumôniers. Conséquemment, en 1913, Mgr Bruchési offre à cette Congrégation la nouvelle paroisse Bon-Pasteur de Laval, érigée canoniquement deux ans plus tard. En 1929, les Eudistes ouvrent la Maison St-Jean-Eudes, maison d'accueil et résidence des missionnaires et des confrères à la retraite.

Cette maison devint l'Académie Saint-Jean-Eudes. En 1918, on construit la première église près du boulevard des Prairies.

Le premier curé fut Louis-Marie Legrand. Pour une raison que j'ignore, l'église fut reconstruite en 1956 selon les plans de l'architecte Bernard Despatie. Il faut noter qu'à la même date, on inaugure la paroisse Saint-Christophe de Pont-Viau.

Photo : Monique Bellenare

Le 26 mai 1915, le Conseil embauche H.A. Bélanger au poste d'inspecteur de plomberie car le système d'aqueduc fonctionne. Le 19 juin 1915, le Conseil rescinde sa résolution de confier à Laval Electric l'électrification des rues de Laval-des-Rapides. Le contrat est plutôt accordé à Montreal Public Services. En 1915, on allonge les rues existantes vers le nord en construisant un pont de bois qui permet de traverser le ruisseau Marigot. La même année, on confie à la firme François Dufresne la macadamisation de la rue Principale (boulevard des Prairies).

Puis arrive l'élection du mois de mai 1916. Les procès-verbaux demeurent muets sur la bisbille engendrée par la création de Laval Spring Mineral Water. Le 15 mai 1916, on lit tout simplement que le nouveau maire se nomme David Vanier accompagné des échevins Charles Bélanger, Donat Tassé, Vital Vanier, André Héroux, Conrad Labelle et Napoléon Prud'homme. Ils furent tous élus sans opposition. C'est probablement à cette époque que David Vanier érigea le Calvaire Vanier face au 387 des Prairies.

Le 10 juin 1916, le nouveau Conseil mandate le Comité du feu de voir aux moyens à prendre pour remiser les appareils à incendies et à organiser un corps de pompiers volontaires. Le 16 juin 1916, Charles Bélanger résigne de son poste d'échevin pour devenir secrétaire-trésorier, chef de police et chef de pompier à raison de 900$ par année. En octobre 1916, le Conseil demande de s'enquérir du coût d'un rouleau permettant de rouler les chemins l'hiver et d'engager deux hommes avec de bons chevaux pour travailler à l'entretien des chemins.

En janvier 1917, le Conseil passe le règlement 26 concernant les incendies. Conséquemment, le 4 avril 1917, on assermente dix-huit pompiers volontaires. Pour le district centre : G. Godon, Z. Depatie, N. Vander Haugh, Arthur Bélanger, Valmar Trudeau, D. Beauchamp, Albéric Godin, J.A. Bélanger. Pour le district ouest : Sylvio Trudeau, Achille Raymond, ? Durocher, Roméo Trudeau, A. Meilleur, Alphonse Provost, Napoléon Lamer, Albert Desrochers, Sylvio Clermont. Léon Desrochers agit comme sous-chef alors que William Lagacé remplace Charles Bélanger comme chef de police et pompier. Fernand et David Desrochers s'ajoutent un peu plus tard comme pompier volontaire.

En janvier 1918, le Conseil autorise le chef de police Lagacé d'acheter pour l'usage de la police, une boîte de cartouches nécessaires pour les armes à feu. On augmente le salaire du chef de police à 65$ par mois. Il est logé et chauffé mais seulement la cuisine est éclairée. Une cloche d'alarme, extension du téléphone Bell, est placée dans sa chambre à coucher et une cloche électrique se trouve à sa porte d'entrée.

Laval-des-Rapides fournit l'eau d'aqueduc aux municipalités avoisinantes

En 1918, Laval-des-Rapides commence à vendre l'eau potable de son réseau d'aqueduc à des résidents de Pont-Viau. Le Conseil donne suite à la demande de J.B.A. Primeau de prolonger, à ses propres frais, les conduites d'aqueduc dans certaines rues de Pont-Viau. Un compteur d'eau de six pouces est installé aux limites est de la ville et la quantité d'eau qui passe est chargée à monsieur Primeau au montant prévu par le règlement sur l'aqueduc. En 1926, l'Abord-à-Plouffe demande de se relier à son système d'aqueduc et la ville de Pont-Viau fait la même chose l'année suivante.

En 1919 Alfred Louette remplace W. Lagacé comme chef des pompiers volontaires. Son salaire sera le double de celui des pompiers volontaires; 2 $ pour la première heure et 1 $ pour chaque heure additionnelle. Le Conseil nomme Hormidas Lauzon comme assistant à W. Lagacé et comme « constable ». On demande au chef de police de lui fournir un bâton et un badge.

Le 23 mars 1921, le Conseil change le nom des rues de la municipalité :

- le boulevard Prince-de-Galles devient l'avenue du Pacifique
- le boulevard Roi-de-Rome devient l'avenue du Parc
- le boulevard Napoléon devient l'avenue Laval
- le boulevard de l'Impératrice devient l'avenue Le Grand
- l'avenue Annesly devient la rue Laurier
- l'avenue Laval devient la rue Cartier
- l'avenue Montmorency devient la rue Montmorency
- l'avenue d'Argenteuil devient la rue d'Argenteuil

1923 : L'histoire de la passerelle sur le pont du Pacifique Canadien

En octobre 1923, le Conseil adopte la résolution suivante : Vu qu'il est reconnu que le Pacifique Canadien est sur le point de reconstruire son pont entre Bordeaux et Laval-des-Rapides et que ce pont ne soit pas exclusivement que pour la circulation de ses trains; un grand nombre de piétons y circulent journellement s'exposant ainsi à de sérieux accidents. Il est aussi reconnu que Pacifique Canadien n'aurait probablement pas d'objection, en étant indemnisée, à ce que son pont soit reconstruit de manière à permettre le passage des voitures et des piétons, ce qui serait un grand avantage pour les municipalités intéressées, donnant par ce fait une communication plus facile entre la Métropole et l'île Jésus, les ponts actuels de Pont-Viau et Lachapelle étant parfois congestionnés par la circulation des autos et des voitures, ce qui met parfois en danger la vie des piétons qui y circule. Il est aussi reconnu qu'en profitant ainsi de l'avantage de pouvoir construire un pont attaché à celui du Pacifique Canadien, les frais seraient moins que ceux encourus pour la construction complète d'un nouveau pont. S'ensuit un échange de correspondances entre le Gouvernement provincial et la Ville de Montréal qui se termine par l'entente suivante : 50 % payé par la Ville de Montréal et 50 % par Laval-des-Rapides. Elle fut inaugurée le 9 août 1925. Des accidents impliquant des cyclistes et des piétons génère un règlement qui oblige les cyclistes à marcher à coté de leur vélo sur la passerelle. Cette passerelle facilitait l'accès à l'île Perry mieux connue sous le sobriquet île aux fesses. À cet endroit, le 3 août 1965, le FLQ avait posé 43 bâtons de dynamite sous le pont du chemin de fer. L'engin fut désamorcé.

En 1923, la rue Laurier ouvre.

Le 7 août 1924, le Conseil adopte une résolution qui stipule qu'une prière doit être faite à chaque début de l'assemblée. À l'assemblée du 12 septembre 1924, on discute de la fusion de Pont-Viau avec Laval-des-Rapides. Il s'agit probablement du premier projet de fusion sur l'île Jésus.

En 1925, le maire Vanier donne sa démission pour raison de maladie. Il décèdera peu longtemps après. Émile Martineau le remplace.

En mai 1930, Joseph Fillion devient maire. Le 13 juin suivant, il rencontre le Ministre de la voirie Joseph-Édouard Perreault pour promouvoir la construction d'un boulevard qui relie les ponts Viau et Lachapelle en traversant Laval-des-Rapides. L'ingénieur gouvernemental Alex Fraser propose de baptiser cette route boulevard Filion. Le 18 janvier 1931, le Ministre Perreault confirme l'acceptation du projet mais l'exécution des travaux est retardée à cause de l'objection des Frères des Écoles Chrétiennes sur le tracé. Par la suite, le projet est jugé non urgent et abandonné. Ce projet reviendra plusieurs années plus tard avec le boulevard Cartier.

Le 10 août 1931, le maire Joseph Filion devient également député libéral du comté Laval jusqu'en 1935. À la même date, la firme Bickle informe le Conseil que le coût monétaire de la voiture à incendie se chiffre à 4200 $. Il faut ajouter le prix d'une pompe à incendie produisant six cent gallons impériaux à la minute ainsi que celui de différents accessoires et boyaux d'arrosage pour un budget total de 8974$. En 1932, on procède à l'achat d'une sirène horizontale double, d'une force de 5 chevaux-vapeur, modèle E, pour le Service des Incendies de International Agencies qui facture 525 $.

En 1934, le docteur Joseph Gervais est élu à la mairie avec une seule voix de majorité. La même année, le Conseil nomme Louis Lauzier, ex-capitaine de pompier de la Ville de Montréal, comme chef des pompiers de Laval-des-Rapides.

Le 12 avril 1935, le Conseil baptise avec le patronyme Martin, la rue qui relie la Montée Major avec le boulevard Taschereau. Le 8 novembre 1935, le Conseil accorde la permission au Frère des Écoles Chrétiennes de faire transporter des résidus d'incinération provenant de Montréal pour remblayer deux endroits sur leur terrain.

En février 1937, le Conseil s'oppose vivement à la conscription. Le 2 avril, le Conseil proteste contre l'intention de la Ville de Montréal d'imposer une taxe de 3 % sur le salaire ou le revenu de ceux qui travaillent dans les limites de la Ville de Montréal sans y résider.

1938 Institut Armand Frappier

En 1938, Armand Frappier fonde l'Institut de microbiologie et d'hygiène de Montréal, premier centre de recherche médicale pour la formation et la fabrication de produits biologiques. Installé à Montréal, l'Institut fait l'achat d'une ferme à Laval-des-Rapides en 1939. Ce terrain est toutefois infesté de rats. On démolit alors la vieille grange et enfume les ratières avec des poisons. Une fois débarrassé de la vermine, on érige divers bâtiments tout en cultivant la terre pour nourrir les animaux qui servent de cobaye pour la recherche et la production de produits biologiques. On voit dans les champs des centaines de moutons, des chevaux et des veaux qui fournissent le sang pour plusieurs tests et la production d'antisérums et de géloses au sang. En 1958, la Ville de Laval-des-Rapides et la Corporation de l'autoroute 15 exproprient une partie des terrains de l'Institut. Cette perte est compensée par l'achat d'une propriété adjacente. En 1962, l'Université de Montréal ne renouvelle pas le bail des locaux de l'Institut à Montréal. Le Conseil d'administration regroupe alors les laboratoires et les services à Laval-des-Rapides. Le gouvernement provincial l'autorise à engager une somme de cinq millions de dollars pour poursuivre la construction et l'installation de ses laboratoires. Le déménagement complet à Laval s'effectue en 1963, année de son 25e anniversaire.

En mai 1938, le Conseil propose, sans succès, la fermeture de la Montée du Moulin et l'ouverture de la rue du Parc vers le nord. En juillet, le Conseil adopte le règlement 103 établissant la Cour du recorder, l'ancêtre de la Cour municipale. L'avocat Arcade Boissonneault est nommé recorder.

En 1940, le nom du boul. Girard est modifié pour boul. Sauriol.

En 1946, il est proposé que les employés de l'aqueduc travaillent 56 heures en 6 jours au lieu de 7 jours, ceci dans le but de leur donner une journée de congé par semaine. La même année, une inondation cause des dommages importants aux propriétés et installations à proximité de la rivière des Prairies. La responsabilité est attribuée à Hydro-Québec en regard de l'accumulation des glaces au barrage hydroélectrique.

En 1947, le Conseil avise l'Abord-à-Plouffe qu'on cessera bientôt de leur fournir l'eau de l'aqueduc à cause de l'augmentation importante de la population à Laval-des-Rapides. En 1948, on propose de creuser le Marigot pour éviter les inondations printanières qui causent plusieurs problèmes et retardent la culture des sols.

En 1948, une compagnie de transport opérait quatre autobus qui sillonnaient le circuit Ahuntsic, Pont-Viau, Laval-des-Rapides, l'Abord-à-Plouffe, Cartierville. En 1957, Yvan Levis assume ce service. Le 11 juin 1958, la Régie transfère le permis à Paul Galland et Fils de Sainte-Scholastique.

En 1950, le Conseil passe le règlement 173 qui augmente de deux à trois ans, le mandat des élus.

En 1951, l'épicier Joseph Émilien Dussault devient maire. Le Service des Incendies est réorganisé. Léopold Vanier devient chef assisté de Jean Simard. Les pompiers volontaires sont : André Montgaillard, Mario Simard, Jean-Guy Hamel, Yvon Labelle, Fernand Charbonneau, Jacques Fortin, Réal Lafrance, Georges Boucher et André Lafrance. La même année, le maire convainc Rodrigue Bourdages, un résident de la rue Émile, de devenir estimateur municipal et de délivrer les permis de construction. Ce fut le début de l'implication politique de Rodrigue Bourdages qui devint, par la suite, député conservateur du comté de Laval et un important organisateur politique pour le Parti conservateur fédéral et l'Union nationale. Il s'engagea dans de nombreuses causes. On lui doit, entre autres, la création de la paroisse Notre-Dame-de-Pontmain, le 25 septembre 1954.

Rodrigue Bourdages

Au début des années 1950, Laval-des-Rapides se développe énormément. Si en 1950, la population comptait 5000 personnes, elle se chiffrait à 11 000 cinq ans plus tard. Au moment de la fusion de 1965, la population totalisait 27 000 personnes. Lors de la crise financière des années 1930, la municipalité avait pris possession de plusieurs lots pour non paiement des taxes. Dès la reprise économique, elle les vendit rapidement. Le contenu des procès-verbaux illustrent clairement cette formidable croissance par l'émission de nombreux permis de construction et les emprunts pour financer les travaux d'aménagement des chemins et tout ce qui va avec.

Le 7 décembre 1954, le Conseil procède au changement du nom des rues suivantes :
la rue des Pins devient Verdi;
la rue du Couvent devient Giroux;
la rue Godin devient Lavoisier;
la rue Vanier devient Breton;
la rue de l'Église devient Mariale;
la rue St-Joseph devient Michaud;
la rue Emma devient Donck;
la rue St-Jean devient de l'Étoile.

En 1955, le Conseil engage Victor Ethier comme constable au département de police et Jean-Louis Charron comme employé de bureau avec un salaire de 50 $ par semaine.

En 1955, le Conseil mandate la Chambre de commerce de Laval-des-Rapides d'enquêter au sujet d'une rumeur voulant que l'autostrade prévu entre Montréal et les Laurentides serait construit au dessus des développements du quartier ouest. Suite à la confirmation du projet, le Conseil manifeste directement au Premier Ministre, Maurice Duplessis son désaccord sur le tracé proposé. Il suggère de construire l'autoroute à l'est de la voie ferrée. Cette proposition ne sera pas retenue car le 3 mai 1957, Maurice Duplessis annonce la création de l'Office de l'autoroute Montréal-Laurentides. Cet organisme reçoit le mandat d'administrer l'entreprise de manière qu'elle

se paie d'elle-même en trente ans. Après avoir acquis par expropriation les terrains nécessaires au passage de l'autoroute, les travaux débutent. L'institut de microbiologie cède les terrains qui permettent de relier le boulevard Cartier avec sa partie ouest. Cette partie s'arrêtait à la 59e Avenue où l'on trouvait un magasin Steinberg. Plusieurs se souviendront du terrible accident survenu le 5 mars 1958 sur le chantier de l'Autoroute 15. Un caisson servant à la construction d'un pilier du pont enjambant la rivière des Prairies, cède sous la pression des glaces. Onze travailleurs décèdent dans l'écroulement qui suivit.

Le 4 juin 1956, Omer Gauthier est élu maire. Cependant, le 27 octobre suivant, il décède et l'échevin Paul-Marcel Maheu assume l'intérim.

Le 26 novembre 1956, Claude Gagné est élu maire avec une majorité de 13 voix. Cependant, le résultat de l'élection est contesté devant le juge Auguste Boyer. Le recomptage judiciaire accorde alors la victoire à Pierre Crevier car ce dernier devance Gagné par dix-neuf votes. Cette stratégie de faire annuler les votes de l'adversaire faisait partie de l'arsenal des travailleurs d'élection de l'époque. Le scandale de l'électricité a mis en évidence la corruption pratiquée par le Parti libéral avec les grandes compagnies américaines. Le régime Duplessis utilisa la corruption à plus petite échelle, notamment auprès des élites locales et les petits entrepreneurs de qui il soutire une « ristourne » de dix pour cent sur chacun des contrats publics et versée à la caisse électorale de l'Union nationale. Cette manœuvre permit à l'Union nationale de remporter quatre élections générales consécutives. À l'élection de 1960, l'Union nationale apparaît comme une formation usée et corrompue. Plusieurs scandales l'éclaboussent et causent la défaite électorale de l'Union nationale. Autour du slogan « Il faut que ça change », le gouvernement Lesage entreprend d'assainir les mœurs politiques et de réformer l'administration publique.

En 1957, on embauche Rosaire Charbonneau, Jean Contant, Jean Paquette et Georges Boucher comme policier. La même année, le Conseil s'oppose à un Bill privé du Conseil de comté voulant incorporer toutes les municipalités de l'île Jésus. En 1958, Fernand Vaillancourt, Laurier Crispin, Pierre Drolet et Yvon Nagant s'ajoutent au Service de police.

Le 2 juin 1959, Claude Gagné est élu maire avec une majorité de 534 votes sur son plus proche rival. Les échevins élus sont : Noël Dubé, Rolland Nadon, Rosario Filiatrault, André Vaillancourt, Miville Ross, Marcel Dubé. Le 29 décembre 1959, Léopold Vanier devient chef des pompiers au salaire de 100 $ par semaine. On embauche aussi Roland Tessier comme chef de police au même salaire tout en accordant une promotion de lieutenant à Victor Ethier, Lucien Thellen et Rosaire Charbonneau.

Le 18 mai 1960, le secteur sud-est de Laval-des-Rapides comptait 850 familles. C'était le temps de faire la demande à l'archevêché d'ériger une paroisse. Le 11 juillet suivant, une nouvelle paroisse naissait sous le vocable de Saint-Claude. Le 15 juillet, l'abbé Irénée Maisonneuve est nommé curé de la nouvelle paroisse; il célébra le 31 juillet la première messe paroissiale dans le gymnase de l'école Sainte-Cécile, lieu du culte jusqu'à la construction de l'église qui se termina en 1966.

Le 31 mai 1960, le Conseil demande au Ministère de la Voirie d'ouvrir le boulevard Cartier pour desservir le sud de l'île Jésus à la place du boulevard des Prairies. En 1960, on engage Jacques Denis comme policier. Lucien Thellen devient capitaine et Jean Contant, sergent. On engage également Jean-Louis Poulin.

Le 18 août 1960, le Conseil doit se prononcer sur un projet de fusion entre Laval-des-Rapides, l'Abord-à-Plouffe, Saint-Martin et Renaud. Comme le Conseil est divisé à 50% sur cette question, le maire Gagné tranche le débat en votant contre.

En 1963, on engage quatre pompiers : Fernand Boucher, Robert Mc Duff, André Bougie et Jean-Paul Plouffe au salaire de 65 $ par semaine. Jean-Louis Poulin devient directeur du Bien-Être-Social de la Cité de Laval-des-Rapides.

On connaît assez bien la suite de l'histoire. Le projet de fusion du libéral Jean-Noël Lavoie se heurte aux idées de l'Union Nationale. André Lagarde, beau-frère du maire Gagné, est l'organisateur en chef de la région de Montréal pour l'Union nationale. Il était également président du Conseil d'administration du journal quotidien Montréal-Matin. Cette lutte politique sans merci se termine par la fusion des quatorze municipalités de l'île Jésus et la concession de son promoteur d'organiser l'élection municipale la même année. Ainsi, Jean-Noël Lavoie est défait lors de cette élection et Jacques Tétreault devient le premier maire élu, occupant cette fonction entre 1965 et 1973. Défait à la mairie de Laval par Lucien Paiement, il tente, sans succès, sa chance comme chef de l'Union nationale en 1976. En 1988, il est élu comme député du comté fédéral Laval-des-Rapides et ne se représente pas à l'élection de 1993.

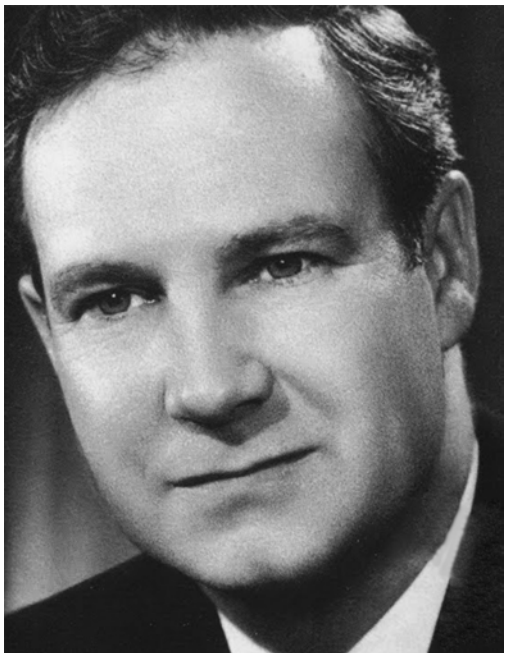

Jacques Tétreault

Maison de Soins Palliatifs
DE LAVAL

Maison de Soins Paliatifs de Laval

Engagement bénévole

Un appel aux retraités de la Ville de Laval

La Maison de Soins Palliatifs de Laval est un organisme sans but lucratif dont la mission est d'offrir gratuitement des services de soins palliatifs à la personne adulte en fin de vie de façon à ce qu'elle puisse s'éteindre paisiblement entourée de ses proches, dans un environnement familial et chaleureux.

Le bénévole collabore à la collectivité en mettant à profit ses compétences et ses expériences. Il participe en apportant sa part d'humanité et de chaleur. Le bénévole s'engage librement dans des activités correspondant à ses intérêts et à ses choix personnels.

L'engagement demandé est entre 3 et 5 heures par semaine dans les champs d'activités suivants: l'accueil des proches et des visiteurs - les soins et l'accompagnement - la cuisine - secrétariat/administration - entretien intérieur/extérieur - collectes de fonds, etc.

Vous désirez participer à notre mission et faire partie de notre belle équipe, alors nous vous invitons à nous contacter et à venir visiter la Maison à l'adresse suivante:

655, Avenue Bellevue,
Laval (Québec) H7C 0A8
Téléphone : 450-936-4300 poste 289 Télécopieur : 450-936-4301
Site web www.msplaval.ca Courriel : benevoles@msplaval.ca

Chronique vinicole

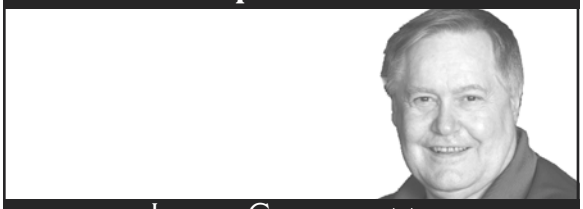

Jean Couvrette

Depuis plus de 30 ans, notre collègue Jean Couvrette a comme passion le vin. Il est président et fondateur du Club des Amis du vin de Laval depuis 2003.

À la découverte de la Vallée de Columbia

Voilà déjà 4 ans que j'ai le bonheur d'écrire cette chronique et de vous partager ma passion… le vin.

Pour débuter, un lecteur, M. Steve Clermont de Montréal, me pose deux questions. Tout d'abord, un conseil lorsque l'on réalise une heure avant de servir un vin rouge qu'il est trop chaud.

Pour la température, c'est très simple. Une heure avant de servir, mettre le vin en carafe 30 à 40 minutes, si c'est 30 minutes mettre la bouteille 15 minutes au congélateur, ou encore placer la bouteille dans un sceau avec glace et eau froide, et le tour sera joué.

La seconde question, à Bordeaux, il est populaire que les vignerons ajoutent le cépage petit verdot à leur assemblage de vin. Comment faut-il l'interpréter ?

Le petit verdot est un cépage qui est tardif et sert d'assemblage aux vins du Médoc, environ 5 à 10 %. C'est un cépage de couleur foncée qui donne des notes de parfum et d'épices, très bon mariage avec le cabernet sauvignon.

J'espère que j'ai bien répondu à vos questions.

Huit des vins dégustés proviennent de l'état de Washington dans la vallée de Columbia. L'état de Washington est un endroit de prédilection pour la vigne. Il tombe de 6 à 8 pouces de pluie par année et l'état jouit de 2 heures d'ensoleillement de plus que la vallée de Napa. Les nuits sont fraîches du principalement à la chaîne des Cascades qui s'étend sur la côte Ouest entre la Californie et le Canada.

Et maintenant place à la dégustation!

Blanc

Columbia Crest Chardonnay 2014 – États-Unis
(17,45 $ - Code SAQ : 12786717)
Cépage : 99 % Chardonnay et 1 % Riesling ; alcool 13,5 % ; région Washington, appellation Columbia Valley.
Notes de dégustation : Couleur dorée ; arômes miel, beurre avec un beau boisé et une pointe de fruits blancs confits ; en bouche beaucoup de douceur, du gras, beau fruit qui enveloppe la bouche en rétro olfaction, un petit goût de caramel.Très bon vin pour le prix, servir à 12 degrés C, mettre en carafe 20 minutes, avec du poisson en sauce, brochette de poulet et crevettes, fromage à pâte semi-ferme et pâte molle.

Château Ste-Michelle 2015 - États-Unis
(16,45 $ - Code SAQ : 13357439)
Alcool 12 % ; région Washington, appellation Columbia Valley.
Notes de dégustation : Couleur dorée pâle ; arômes un peu d'hydrocarbure qui n'est pas un défaut, en bouche fruit blanc la pêche ; en bouche minéral, beaux fruits blancs, vin rond, onctueux, belle acidité.
Pour amateur de vin fruité, servir à 10 degrés C, avec des sushis, fromage à pâte molle, en apéro.

Charles Smith Vino Pinot Grigio 2014 – États-Unis
(22,05 $ - Code SAQ : 12629691)
Cépage : 100 % Pinot grigio ; alcool 12 % ; région Washington, appellation Anciens Lakes.
Notes de dégustation : Couleur jaune paille avec des reflets verts ; arômes floral, miel ; en bouche beaucoup de gras, vin plein, très savoureux, bouche qui persiste.
Amateur de Pinot grigio vous allez être servi à souhait, servir à 11 degrés C, avec du poisson, moules, calmar, crevettes, brochette de porc, homard en sauce.

Rosé

K. Vintners Vino Rosé 2016 - États-Unis
(20,00 $ - Code SAQ : 13339759)
Cépages : 100 % Sangiovese ; alcool 12 % ; région Washington, appellation Washington State.
Notes de dégustation : Couleur saumon rose ; arômes fruits rouges ; en bouche bon goût de fruits frais, bouche ronde, melon miel, bonbon anglais aux fruits, très juteux.
Un excellent rosé pour l'Action de grâce.
Servir à 10 degrés C, avec une darne de saumon sauce au jus de lime, guédille de homard, jambon à l'ananas, un coup de cœur.

Rouge

Vino Rosso 2015 - États-Unis
(19,75 $ - Code SAQ : 13284305)
Cépage : 70 % Cabernet sauvignon, 30 % Sangiovese ; alcool 13,5 % ; région Washington, appellation Columbia Valley.
Notes de dégustation : couleur rubis foncé ; arômes de cerise, prune, cassis, cuir, épices ; en bouche fruits rouge-noir, belle longueur, encore jeune, en rétro olfaction goût de vanille, tanins agréables. Servir à 16 degrés C, mettre en carafe 40 minutes, servir avec du rôti de bœuf, lasagne sauce à la viande, confit de canard, osso buco.

Campo Ai Sassi 2014 - Italie
(21,60 $ - Code SAQ : 201855)
Cépages : 100 % Sangiovese ; alcool 13 % ; région Toscane, appellation Rosso di Montalcino DOC.
Notes de dégustation : couleur rouge cerise ; arômes beau fruit rouge-noir, cerise macérée ; en bouche épices, vin très équilibré, vin juteux, bon vin en jeunesse qui goûte les beaux fruits rouges. Le Rosso c'est un peu comme le petit frère du Brunello.
Un bon vin, servir à 15-16 degrés C, mettre en carafe 20 minutes, servir avec lasagne, ravioli, spaghetti.

14 Hands Hot to Trot 2014 - États-Unis
(16,45 $ - Code SAQ : 12245611)
Cépages : Merlot, Syrah, auxquels s'ajoutent le petit Verdot et la petite Syrah; alcool 13,5 % ; région Washington, vallée de Columbia.
Notes de dégustation : couleur rouge foncé ; arômes de fruits rouge intense, gâteau aux fruits, cerises ; en bouche cassis, fruits rouges, cerises, vin racoleur. Servir à 17 degrés C, mettre en carafe 40 minutes, servir avec rôti de bœuf, cailles, pintade, bavette de bœuf, dinde.

Aconcagua Alto 2015 - Chili
(21,95 $ - Code SAQ : 13394766)
Cépages : 88 % Cabernet sauvignon, 7 % petit Verdot et 5 % Cabernet franc ; alcool 14 % ; région vallée de l'Acocagua.
Notes de dégustation : couleur rouge sombre ; arômes fruit noir, cassis, mûre, un petit côté feuille de tomates que l'on perçoit légèrement ; en bouche vin avec beaucoup de matière, vin qui rempli la bouche, le goût du fruit persiste longtemps.Vin très agréable, servir à 16 degrés C, mettre en carafe 50 minutes, servir avec une belle pièce de bœuf ou de votre choix de gibier à poil.

Casa Smith Primitivo 2015 – États-Unis
(35,00 $ - Code SAQ : 13339898)
Cépages : 100 % Primitivo ; alcool 15 % ; région Washington, vallée de Columbia, appellation Wahluke Slope.
Notes de dégustation : couleur rouge cerise ; arômes fraise, framboise ; en bouche vin goûteux, qui rempli la bouche de fruits rouges, compoté qui tapisse le palais, tanins tendres, très bonne longueur.
Servir à 15 degrés C, mettre en carafe 50 minutes, servir avec un osso buco, des côtes levées de porc sauce aux cerises.

Casa Smith Sangiovese 2015 – États-Unis
(35,00 $ - Code SAQ : 13360371)
Cépages : 100 % Sangiovese ; région Washington, vallée de Columbia, appellation Wahluke Slope.
Notes de dégustation : couleur rubis ; arômes prune, cerise, épices ; en bouche très grande longueur, épices, fruits rouges, on goûte le grain du raisin, vraiment bon.
Très bon vin pour le prix, servir à 15 degrés C pour garder la fraîcheur du vin, mettre en carafe 50 minutes, servir avec un carré d'agneau, un rôti de bœuf saignant, un magret de canard.

Voilà qui termine cette belle dégustation. Je vous invite à me faire suivre vos questions, ainsi que vos suggestions.

Je remercie les membres de mon comité de dégustation, ainsi qu'Andréane Rousseau des Vins Philippe Dandurand et Guillaume Arcand de Divin Paradis pour leur gentillesse et leur dévouement.

À la prochaine !

Note : Vous avez des questions pour notre chroniqueur, vous pouvez les acheminer par courriel à : aervl@videotron.ca, à l'attention de Jean Couvrette.

Besoin de parler

Centre d'écoute de Laval

À votre écoute depuis 25 ans!

Mission

Le Centre d'Écoute de Laval offre un service d'écoute téléphonique généraliste, confidentiel, anonyme et gratuit à toute personne éprouvant le besoin de partager une émotion et de se confier.

Rôle

Offrir une écoute empathique, accessible, permettant de :

- Briser l'isolement
- S'exprimer sans crainte de jugement
- Se sentir accueilli, respecté dans ses propos
- Exposer un vécu, heureux ou pénible
- Commenter sa réalité : détresse psychologique, santé physique ou mentale
- Désamorcer le stress, les états de crise ou de panique
- Entamer des réflexions éclairantes
- Entrevoir les solutions possibles d'une problématique quelconque
- Évacuer des contenus douloureux qui affectent et perturbent
- Dévoiler un secret trop lourd et se libérer ainsi de la honte ou de la culpabilité
- Être dirigé, au besoin, vers des ressources appropriées

Services

Une formation initiale en écoute active est donnée à tous les bénévoles du Centre d'Écoute de Laval. Celle-ci est le pré-requis essentiel au service d'écoute offert. Depuis le début de notre fondation, nous travaillons au développement et à l'enrichissement de cette formation dans l'objectif, toujours présent, d'outiller adéquatement le bénévole pour qu'il offre un service d'écoute de qualité et vive une expérience gratifiante.

Nos services d'écoute sont offerts du lundi au vendredi de 9h00 à 21h00 et le samedi de 9h00 à 17h00.

Ligne d'écoute : 450-664-2787
Sans frais : 1-888-664-1558

cecoutelaval@videotron.ca
http://www.centredecoute.com

Ligne d'écoute : 450-664-2787

ALBI LE GÉANT .COM

AVANTAGE
À TOUS LES MEMBRES

LAVAL
Association des employés retraités de la Ville de Laval

OBTENEZ VOTRE CARTE-CADEAU DE 500$

VALIDE À L'ACHAT OU À LA LOCATION D'UN VÉHICULE DANS L'UNE DE NOS CONCESSIONS.

Mazda - Kia - Ford - Lincoln - Hyundai - Chrysler - Dodge - Jeep - RAM - Fiat - SRT
Nissan - Infiniti - Honda - Chevrolet - Buick - GMC - Corvette - ALBI Occasion l'Entrepôt

1 855 783 2524
WWW. ALBILEGEANT.COM/500

ON VOUS ATTEND !

Tennis 13 Fitness

OFFRE SPÉCIALE
pour les membres de l'AERVL

20 % de rabais
sur tous les abonnements

UNE SEMAINE D'ESSAI GRATUITE
Sur rendez-vous seulement

AUCUNS FRAIS D'ADHÉSION

Notre équipe d'entraîneurs certifiés et kinésiologues sauront vous guider, vous motiver, peu importe vos objectifs, afin de rendre votre entraînement une expérience unique et agréable.

- Tennis
- Badminton
- Golf
- Gym
- Entraînements supervisés de groupe
- Cours de groupe
- Spinning

Info@tennis13.com (450) 687-9913

COUNTRY EN MER

CROISIÈRES POUR TOUS

22 AU 29 AVRIL 2018

Cabine intérieure : **1799$** • Cabine extérieure **1999$**
Cabine avec balcon :**2199$**

COUNTRY EN MER

Tarif en dollars canadiens en occupation double, incluant les vols directs d'Air Transat de Montréal, les transferts, la croisière de 1 semaine en cabine sélectionnée, 3 spectacles privés et 1 jam musical.

Possibilité de vols de Québec ou Moncton avec tarifs sur demande.

RoyalCaribbean INTERNATIONAL

Date	Port	Arrivée	Départ
22 avril	Fort Lauderdale, Floride		16h30
23 avril	En mer		
24 avril	Labadee, Haïti	08h00	16h30
25 avril	Falmouth, Jamaïque	10h30	19h00
26 avril	En mer		
27 avril	Cozumel, Mexique	08h00	19h00
28 avril	En mer		
29 avril	Fort Lauderdale, Floride	06h30	

Danny et Stéphane Deraspe

Scott et Gerald Delhunty

Phil Denault

Patricia Caron

Brian Mallery

Rheal Leblanc

www.croisierespourtous.com

GROUPE ACCOMPAGNÉ PAR
STÉPHANE BRUYÈRE

Tarifs et disponibilité sujets à changement sans préavis avant une réservation en bonne et due forme.
Dépôt de 500$ par personne, dont 100$ non remboursable.
Assurances voyages, frais pour sélection des sièges, excursions, boissons, pourboires et dépenses personnelles non inclus.Frais de contribution FICAV de1$ / 1000$ non inclus.

Titulaire d'un permis du Québec

NOUVELLE ADRESSE

1605 Autoroute 440 Ouest Suite 212, Laval, Qc, H7L 3W3

Tél. : 450-680-2221 • Sans frais: 1-866-680-2221

PROGRAMME PRIVILÈGES GROUPE EXCLUSIF

GPL assurance offre aux membres de l'**association des employés retraités de la ville de Laval**, un programme très avantageux pour les **assurances automobile et habitation**.

- 10 % à 20 % de rabais sur vos primes d'assurance automobile et habitation
- Possibilité de franchises à 0 $
- Accumulation de Milles de récompense AIR MILES
- Assurance-voyage à prix compétitif
- Accès au site de rabais GPL privilège
- Et beaucoup plus !

GPL
RISQUE ET ASSURANCE

Si vous désirez obtenir une soumission, contactez notre équipe dès maintenant.
Vous pourriez économiser en plus de bonifier vos protections d'assurance.

RSA

450 978-4446 | gplassurance.com

Tennis 13 Fitness

JOHANNE FORTIN
Responsable / Développement des affaires
johanne.fortin@tennis13.com

tennis13.ca | 1013, Autoroute 13, Laval (Québec) H7W 4V3
T 450 687-9913 poste 224 | F 450 687-1763

Desjardins
Caisse des employés de Ville de Laval

Richard Lauzon, Pl. fin.
Planificateur financier

4210, rue Garand
Laval (Québec)
H7L 5Z6

Planificateur financier et représentant en épargne collective pour Desjardins Cabinet de services financiers inc.

450 975-8583, poste 229
Télécopieur : 450 975-8591
richard.j.lauzon@desjardins.com

Wilfrid PASTA BAR
Restaurant - Trateur

1974, boul. Le Corbusier
Laval • Québec • H7S 2K1

Tél.: 450.973.9131
info@wilfridpastabar.com
www.wilfridpastabar.com

JMA Diagnostics.

Tests sanguins et d'urine
Électrocardiogramme (ECG)
Holter & MAPA
Laval et Rive-Nord: 450 622-4556
Montréal et les environs: 514 370-8556